

Royaume du Maroc



Ministère de l'Aménagement du Territoire National,
de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Département de l'Aménagement du Territoire National et de l'Urbanisme
Agence Urbaine de Dakhla Oued Eddahab

Annexe n°1 Fiche de poste d'un Architecte

Profil :

- Architecte.

Expérience professionnelle :

- L'expérience dans le domaine de l'urbanisme et de l'architecture est souhaitable.

Compétences requises :

- Connaissance dans le domaine de l'urbanisme et de l'architecture ;
- Connaissances suffisantes des règlements, normes et procédures en vigueur dans le domaine de la planification urbaine ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (AutoCad, ArchiCad, SIG, ...) ;
- Bonne maîtrise de la rédaction en arabe et en français.

Qualités personnelles requises :

- Dynamique, motivé disponible et sérieux ;
- Avoir un bon sens de communication et d'organisation ;
- Avoir un esprit de synthèse et la capacité d'intégration et de travail en équipe ;
- Avoir une vision prospective ;
- Avoir le sens de la disponibilité et de la mobilité dans le travail.



Missions:

- Elaborer et assurer le lancement et le suivi des études relatives à l'élaboration des documents d'urbanisme (SDAU, PA, PDAR) et des études spécifiques ;
- Préparer et programmer les réunions de suivi desdites études ;
- Participer à l'élaboration d'un calendrier pour le lancement des études de Plans d'Aménagement ou de développement pour les communes non dotées de ces documents ;
- Collecter les informations nécessaires, notamment, aux études d'établissement des documents d'urbanisme, au moyen d'enquêtes locales et des investigations auprès des services publics et privés ;
- Mener des actions principales en matière d'aménagement du territoire ;
- Instruire les dossiers de demandes d'autorisations de construire, de lotir et de créer des groupes d'habitations ;
- Initier des réflexions et des recherches s'articulant autour des thèmes à caractères démographiques, économiques et sociaux ;
- Participer à la définition et au suivi des programmes d'actions de l'Agence Urbaine.

